



OrTra Neuchâtel santé-social

Rapport d'activités

2021

Neuchâtel, juin 2022

Table des matières

Le mot du président.....	2
Edito de la direction	4
Start'Intégration	8
Bilan des actifs de l'exercice 2021	10
Bilan des passifs de l'exercice 2021	11
Compte de profits et pertes	12
Compte de profits et pertes	13
Rapport de l'organe de révision 2021	14

Le mot du président

Chères, chers membres de l'OrTra Neuchâtel santé-social,
Madame, Monsieur,

En 2021, les conditions sanitaires n'ont pas permis de respecter la fréquence habituelle des séances du comité de l'OrTra Neuchâtel santé-social.

Ainsi, le comité s'est réuni à 3 reprises :

- Le 17.06.2021;
- Le 17.08.2021;
- Le 02.11.2021.

L'assemblée générale 2021 s'est déroulée par voie de circulation le 17 décembre 2021.

J'ai néanmoins eu l'honneur de continuer à représenter nos domaines d'activités dans différents organismes cantonaux, tels que :

- Le conseil cantonal de la formation professionnelle ;
- La commission de formation professionnelle du domaine santé et social (commission que j'ai présidée pendant de longues années) ;
- Le conseil de gestion du fonds LFFD.

La reconnaissance du travail de notre association est au rendez-vous à chaque séance. Pour les membres du conseil cantonal de la formation professionnelle et pour ceux du conseil de gestion du fonds LFFD, les entreprises des domaines de la santé et du social sont reconnues à part entière comme étant un maillon très important du dispositif de la formation cantonale. De même notre vitalité, notre professionnalisme et notre adaptation aux besoins sont souvent cités en exemple.

Le défi de présider Capa'Cité 2021 a été relevé de main de maître par notre directrice Sandrine Ambigapathy dans des conditions difficiles liées à la pandémie COVID. Son investissement, ainsi que celui de toute son équipe est à saluer. Chapeau bas !

Le comité avait pris l'option de revoir les statuts de l'association, ainsi que leurs déclinaisons en différents règlements d'organisations pour marquer les 15 ans de création de l'OrTra qui se tiendront en 2022. Malheureusement, nous avons dû ajourner les séances prévues et le travail sera réalisé avec un léger retard.

Pour terminer, je souhaite à travers ces quelques mots remercier notre chère directrice, nos chères collaboratrices et nos chers collaborateurs pour le travail admirable réalisé depuis des longues années. Être président d'une telle association est une chance extraordinaire.

Merci également aux membres du comité pour leur engagement.

Et le futur ? 2022 s'annonce comme une année importante dans les domaines de la santé et du social. En effet, les options stratégiques des trois grands établissements autonomes de droit public du canton de Neuchâtel de la santé doivent être revus, ainsi qu'une grande majorité des contrats de prestations des fondations du social. Quelle place ces entités sont-elles prêtes à donner à la formation ? Quel rôle va jouer l'Etat pour les inciter à former la relève ? Les jeux sont ouverts...

Vincent Martinez
Président du comité
OrTra Neuchâtel santé-social

Edito de la direction

L'année 2021 s'est ouverte avec l'espoir d'une normalité dans nos activités. Le contexte sanitaire n'a pas empêché l'équipe de l'OrTra de développer les projets qui lui sont confiés.

CIE :

Les 368 journées de cours interentreprises des formations ASSC, ASE et AFP ASA se sont déroulées sans interruption durant l'année avec un plan sanitaire stricte. Nous nous félicitons que nos apprenti-e-s aient pu participer à ces partages d'expériences alors que le contexte sanitaire leur a mené la vie dure !

Ces cours ont pu se dérouler grâce à collaboration active de nos quelques 58 intervenants, qui malgré un contexte professionnel très demandeur, ont tenu leurs engagements auprès des apprentis.

Procédure de qualification :

Mener à bien la procédure de qualification des formations AFP ASA, CFC ASSC et CFC ASE avec des conditions particulières et adaptées en raison du contexte sanitaire. Les cheffes expertes et chefs experts engagés par l'OrTra ont dû appliquer des directives fédérales particulières pour la procédure 2021. Les examens pratiques sur le terrain ont été adaptés et parfois reportés en raison du contexte sanitaire au sein des institutions du canton.

67 lauréat-e-s ASSC, 178 lauréat-e-s ASE et 15 lauréat-e-s AFP ASA ont ainsi pu s'engager dans la vie professionnelle, diplôme en poche !

Start'Intégration :

La première volée du programme de préapprentissage d'intégration à l'attention des jeunes réfugiés s'est développée dans le domaine santé-social à la rentrée 2020-2021. Hormis la satisfaction pour nos équipes de pouvoir intégrer de jeunes migrants dans notre domaine d'activités, le travail d'accompagnement mené par les "coachs" engagés par l'OrTra et la forte énergie des candidats, ont permis l'engagement de 82% des jeunes à l'issue de cette première année. Ces résultats nous motivent à continuer ce projet en collaboration avec l'OFIJ. Monsieur Panza, son Chef d'Office a eu la gentillesse de nous adresser quelques mots à cet effet (page 8).

Cap-SEFRI :

La mise en œuvre du dispositif CAP - ASE ainsi que des mesures de compensation a débuté en février 2021 après validation par le SEFRI en fin d'année 2020. Pour mémoire, sur mandat du SEFRI, l'OrTra Neuchâtel santé-social est en charge de développer des mesures de compensation pour les personnes au bénéfice d'un CAP Enfance français souhaitant obtenir une équivalence CFC ASE Enfance pour leur pratique sur le territoire helvétique.

Ce dispositif a nécessité l'engagement d'un chef évaluateur ainsi que la conception d'offres de cours et d'une épreuve d'aptitude. L'agenda général du dispositif a prévu une première session d'évaluation en novembre 2021 à laquelle ont pris part 21 candidats.

Nouvelle ordonnance de formation ASE 2021 :

Le SEFRI a mis en place une réforme complète de l'ordonnance CFC-ASE, avec une entrée en vigueur en août 2021.

Les OrTra cantonales ont été chargées d'informer l'ensemble des partenaires et formateurs quant aux changements amenés par cette révision complète d'ordonnance fédérale. Savoir social a fourni une méthodologie d'instruction de base, qui a été mise en œuvre entre octobre 2020 et juin 2021.

L'OrTra Neuchâtel santé-social et l'Ecole Pierre-Coullery se sont associés pour cette opération d'information, qui a concerné 399 personnes. Le format d'instruction retenu s'est déroulé sur 28 demi-journées d'information, avec des effectifs volontairement restreints permettant les échanges.

Dispositif santé-social - démarchage :

Dans le cadre du dispositif santé-social développé conjointement entre le SFPO et l'OrTra, un mandat de démarchage des places d'apprentissage a été confié à l'OrTra par le Contrat Formation. Les visites aux institutions ne formant pas ou plus nous ont permis d'évaluer les freins à la création de places d'apprentissage au sein de certaines institutions cantonales. Ces retours concrets sont fondamentaux dans l'orientation de nos activités et du soutien nécessaire que nous pouvons apporter aux entreprises de nos domaines d'activités. Ainsi plusieurs situations ont pu être débloquées et permettre l'engagement d'un apprenti. Ce type de mandat nous montre à quel point le rôle d'une OrTra est essentiel pour mettre en lumière les réalités du terrain professionnel.

Capa'Cité :



Notre 8^{ème} édition restera certainement dans les annales de Capa'Cité, marquée par **l'adversité**, le doute, la **créativité** et certainement la **certitude** du devoir d'éveiller l'intérêt des jeunes en quête de leur avenir professionnel !

L'adversité nous y sommes tous confrontés depuis début 2020 avec la crise sanitaire que nous traversons. Tous les grands événements du canton (Capa'Cité ne fait pas exception) ont été impactés. Le maintien de notre édition 2021 a été au cœur de nos préoccupations.

Créativité et enthousiasme en poche, le comité de Capa'Cité s'est attelé à repenser notre concept avec la **certitude** qu'en ces temps incertains, il était de notre devoir de proposer aux jeunes du canton un concept attrayant et interactif !

Trois formats d'édition ont été étudiés et développés, pour retenir celui qui prenait tout son sens en 2021, le format 100% numérique ! Cette nouvelle voie de communication s'est étayée autour de 83 capsules vidéos de présentation des métiers à la rencontre d'apprenti-e-s dans les entreprises du canton, d'une visite virtuelle des quartiers de Capa'Cité, d'un test d'aptitudes, le tout disponible sur une application smartphone spécialement développée pour cette édition.



Ainsi, du 8 au 19 novembre 2021, Capa'Cité s'est invité dans les 13 cercles scolaires du canton, à la rencontre de plus de 4'000 élèves de 10^{ème} et 11^{ème} Harmos. C'est en classe, guidés par leurs enseignants, que les élèves ont pu partir à la découverte de plus de 200 métiers qui s'offrent à eux.



Capa'Cité, c'est avant tout des rencontres entre élèves, apprentis, enseignants, parents, professionnels, formateurs. C'est notre marque de fabrique depuis plus de 15 ans. Malgré les conditions exceptionnelles de 2021, nous avons mis tout œuvre pour maintenir ce rendez-vous. Les traditionnels forums des métiers se sont donc invités à Capa'Cité durant trois soirées les 22, 23 et 24 novembre aux anciens abattoirs à La Chaux-de-Fonds.

Avec 1400 participants lors des trois soirées, de nombreux jeunes ont pu expérimenter un premier contact avec les milieux professionnels lors des speed-dating organisés pour obtenir une place de stage ou d'apprentissage.

Ces forums nous ont également donné l'occasion d'organiser des "minis Capa'Cité" par domaine d'activité. Chaque soir plus de 40 métiers ont été présentés de manière démonstrative et interactive. Quelle prouesse pour tous les professionnels qui sont venus présenter leur métier comme ils le font à chaque édition de Capa'Cité. Une journée de montage pour deux heures de présentation. L'indéfectible engagement des milieux professionnels, des associations et des écoles s'est encore exprimé lors de cette édition hors normes !

Au sein de l'équipe :

Madame Christine Boisseau, secrétaire administrative de l'OrTra a fait valoir son droit à la retraite en juillet 2021. Son départ nous a donné l'opportunité de repenser cette fonction et de faire évoluer ce poste en fonction des développements de notre association. C'est ainsi que la fonction de Coordinateur-trice administratif-ive a été créée.

Cette fonction transversale répond à tous les besoins de nos différents secteurs d'activités (CIE, économat, secrétariat de direction, administration, comptabilité, ...). Elle sera incarnée par Madame Chantal Storrer-Boss qui prendra ses fonctions le 3 janvier 2022.

Nous avons profité de ce changement au sein de l'équipe pour revoir les cahiers des charges des collaborateurs de l'OrTra. En effet, les cahiers des charges établis il y a plusieurs années ne correspondaient plus au développement de nos activités. Ainsi la fonction de coordinateur des domaines santé et social de Sébastien Delage s'est vu modifiée en Responsable de la promotion des formations initiales. La fonction de coordinateur CIE de Jeremy De Luigi est devenue Responsable des CIE. Les cahiers des charges ad-hoc ont été adaptés.

En résumé ...

Les activités tant ponctuelles que récurrentes de l'OrTra, ne pourraient être menées à bien sans l'efficacité et le professionnalisme de son équipe. Je tiens à remercier Sébastien Delage, Jeremy De Luigi et Mariana Monteiro pour leur enthousiasme à porter les projets de l'OrTra.



De gauche à droite : Chantal Storrer-Boss (notre future coordinatrice administrative), Sébastien Delage, Jeremy De Luigi, Sandrine Ambigapathy, Mariana Monteiro

Mes remerciements vont bien évidemment aux membres du comité de l'OrTra pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder tout au long de cette année. Le soutien permanent du Président et de la Vice-Présidente permet à notre équipe de garder le cap sur la mission qui nous est confiée.

Sandrine Ambigapathy
Directrice
OrTra Neuchâtel santé-social

Start'Intégration

L'année 2021 a vu la 1^{ère} volée (2020-21) de Start'Intégration dans le domaine santé-social arriver à son terme.

Le programme Start'Intégration, piloté dans le Canton de Neuchâtel par le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) est issu du « Préapprentissage d'intégration (PAI) » lancé et soutenu par la Confédération.

Grâce à celui-ci, les réfugié-e-s reconnu-e-s, les personnes admises à titre provisoire et, dès 2021, les ressortissant-e-s d'États membres de l'UE ou de l'AELE et d'États tiers arrivés tardivement en Suisse peuvent bénéficier d'une année de préapprentissage ciblée sur l'apprentissage du français pour les aider à intégrer une formation professionnelle initiale.

Le domaine santé-social est proposé dans le Canton de Neuchâtel depuis l'année 2020-21 en collaboration avec l'OrTra Neuchâtel santé-social, visant une préparation spécifique pour les formations d'ASA, ASE ou ASSC.

L'organisation de l'année scolaire est la suivante :

- Lundi : Acquisition de compétences en lien avec le champ professionnel OrTra Neuchâtel santé-social.

- Mardi : Acquisition de compétences culturelles et linguistiques
Pôle préapprentissage et transition, Centre professionnel neuchâtois.

- Mercredi-vendredi : Acquisition de compétences professionnelles dans le domaine
Stage en entreprise avec suivi d'un coach engagé par l'OrTra Neuchâtel santé-social.

Pour la 1^{ère} volée, la réussite est excellente puisque 82% des pré-apprentis ont signé un contrat d'apprentissage (9 sur 11) au terme de l'année, dont l'immense majorité au sein de l'entreprise dans laquelle ils ont effectué un stage de longue durée. Le dispositif a donc montré une grande efficacité.

Les deux personnes n'ayant pas signé de contrat ont été empêchées de le faire en raison du niveau de français insuffisant pour l'une et de difficultés d'organisation familiale pour l'autre. Les deux personnes retourneront dans le cursus des cours de français pour allophones afin de perfectionner leurs compétences de base et stabiliser leur situation familiale.

La 2^{ème} volée du programme dans le domaine santé-social a débuté au mois d'août 2021, avec un effectif légèrement plus important.

Frédéric Panza
Chef de l'office de l'insertion
en formation professionnelle

Bilan des actifs de l'exercice 2021

ACTIFS	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Actifs circulants		
Caisse	857.55	797.65
Banque	79'677.84	107'828.20
Total actifs circulants	80'535.39	108'625.85
Actifs immobilisés		
Actifs transitoires	338'510.44	277'499.54
Mobilier exploitation	22'000.00	22'900.00
Machines de bureau	7'500.00	10'500.00
Informatique	2'760.00	4'560.00
Aménagements locaux	95'200.00	136'000.00
Total actifs immobilisés	465'970.44	451'459.54
TOTAL ACTIFS	546'505.83	560'085.39

Bilan des passifs de l'exercice 2021

PASSIFS	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Exigibles à court terme		
Passifs transitoires	69'444.25	74'314.30
Fonds pour investissements futurs	69'287.00	69'287.00
Total exigibles à court terme	138'731.25	143'601.30
Fonds propres		
Capital	416'484.09	381'181.83
Résultat de l'exercice	-8'709.51	35'302.26
Total fonds propres	407'774.58	416'484.09
TOTAL PASSIFS	546'505.83	560'085.39

Compte de profits et pertes

	2021 CHF	2020 CHF
Produits		
Subventions fédérales	10'000.00	0.00
Subventions cantonales	298'270.00	0.00
Cotisations	0.00	1'200.00
Ventes de prestations de services	1'046'992.39	1'218'413.20
Total des produits	1'355'262.39	1'219'613.20
Achats		
Matériel pour les formations	12'617.85	7'712.47
Charges pour prestations de service	14'149.34	33'603.60
Total des achats	26'767.19	41'316.07
Bénéfice brut	1'328'495.20	1'178'297.13
Frais du personnel		
Salaires	740'101.43	605'782.60
Charges sociales	160'447.90	135'102.00
Autres charges du personnel	10'955.79	2'270.53
Total frais du personnel	911'505.12	743'155.13
Bénéfice brut I	416'990.08	435'142.00

Compte de profits et pertes

Autres charges d'exploitation	2021 CHF	2020 CHF
Loyer et charges	240'951.95	234'775.15
Energies	4'106.80	4'406.70
Entretien et réparations	30'945.60	22'283.96
Assurances de chose	1'966.30	1'385.20
Sécurité	5'880.40	0.00
Matériel de bureau	18'759.25	4'012.60
Communication	1'788.45	2'549.45
Frais de ports	1'715.10	1'347.85
Cotisations, dons, journaux	3'937.00	5'306.00
Honoraires pour fiduciaire	35'788.75	25'400.00
Honoraires organe de révision	2'067.85	2'500.00
Imprimés, publicité	173.00	0.00
Frais de représentation	9'809.07	8'715.45
Frais informatique	10'336.35	10'160.20
Intérêts + frais bancaires	2'879.72	2'333.33
Amortissements	54'594.00	74'663.85
Total autres charges d'exploitation	425'699.59	399'839.74
Résultat avant impôts	-8'709.51	35'302.26
Résultat de l'exercice	-8'709.51	35'302.26

Rapport de l'organe de révision 2021

DB
FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint des comptes
à l'assemblée générale ordinaire de
OrTra Neuchâtel Santé-social**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Cortailod, le 2 mai 2022

Antoine Deuber
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



Thierry Beuret
Expert-réviseur agréé



Annexes : Comptes annuels
Annexe aux comptes
Répartition du bénéfice